



Un auteur en quête d'éditeurs ?

Histoire éditoriale de l'œuvre de Montesquieu (1748-1964)

Catherine Volpilhac-Auger

avec la collaboration de
Gabriel Sabbagh et Françoise Weil

Tous nos ouvrages sont disponibles en librairie
ou en commande en ligne au
Comptoir des presses d'université :

<http://lcdpu.fr>

ENS Éditions

15 parvis René Descartes – BP 7000 – 69342 Lyon cedex 07
Tél. + 33 4 37 37 60 22 Fax + 33 4 37 37 60 96
editions@ens-lyon.fr

Selon Montesquieu, *L'Esprit des lois* a été « estropié » plutôt qu'imprimé à Genève en 1748. Les années suivantes le voient tenter de corriger les nombreuses éditions qui se succèdent et se concurrencent dans toute l'Europe. On suit ici, grâce à une enquête menée à travers des correspondances, des archives, mais surtout des dizaines de bibliothèques, l'histoire mouvementée d'une œuvre qui présente d'innombrables difficultés textuelles, toujours présentes dans les éditions disponibles aujourd'hui. Ce n'est que le premier pas d'une étude qui, remettant en cause ce qu'on croyait parfaitement établi, conduit jusqu'aux éditions les plus récentes des *CŒuvres complètes* de Montesquieu : que sont devenus ses manuscrits, une fois dans les mains de son fils ? quel rôle a joué son petit-fils, quand ils constituaient une intéressante monnaie d'échange ? Au-delà, on découvre les conséquences des contraintes matérielles ou des partis pris, parfois dissimulés, des éditeurs : de Plassan à Laboulaye ou Caillois, de la monumentale édition des Bibliophiles de Guyenne qui révèle les archives de La Brède à l'économique « Intégrale », c'est la notion même d'éditeur scientifique qui est passée au crible.

448 pages • ISBN 978-2-84788-241-4 • 38 euros

Introduction

Parlez-vous le Montesquieu ?

PREMIÈRE PARTIE

Les premières éditions de L'Esprit des lois : une histoire à relire

Chapitre I — Le début de l'histoire : impression, réimpression et errata

Quelle date pour la réimpression parisienne ? • La question des errata

Chapitre II — La piste des errata

L'errata à quarante-sept corrections • Les errata à trente-cinq et à quarante corrections • Premières conclusions à tirer des errata

Chapitre III — D'Amsterdam à Genève

Les « nouvelles éditions » de Genève • Retour à Amsterdam

Chapitre IV — Retour à Paris

D'une demande l'autre • Une in-quarto et une in-douze • Quelle in-douze ? • Les errata de la mi-avril • Retour à l'in-douze : les pièces annexes • L'édition in-douze d'« Amsterdam, Chatelain » • L'in-octavo d'Édimbourg • L'édition in-douze de Huart et Moreau (1750) • Conclusions

Chapitre V — Jacob Vernet, éditeur ou auteur de L'Esprit des lois ?

Un secret mal gardé : « M. de l'Esprit » • Les échanges entre Bordeaux et Genève • Le français de Genève ?

DEUXIÈME PARTIE

Un si long sommeil... Manuscrits et éditions de Montesquieu de 1750 à 1889

Chapitre VI — « Vuidier le sac » ? Les premières publications posthumes (1755-1758)

L'édition posthume de L'Esprit des lois • Petite énigme autour des Romains • Un tombeau à édifier : les Œuvres de 1758

Chapitre VII — Le tombeau de La Brède (1759-1795)

Les Lettres familières (1767) • Les Œuvres posthumes (1783) • Les Pensées (1787)

Chapitre VIII — L'offensive des libraires parisiens (1795-1796)

La fin de l'ère Secondat • Les discours académiques • Montesquieu en majesté ? Les éditions Plassan (1796-1798)

Chapitre IX — Œuvres complètes ou œuvres complétées ? (1759-1875)

Le devenir des manuscrits • Le travail philologique • Montesquieu et alii • Critique d'un anonyme • Bastien et le Dictionnaire historique • La main d'Helvétius • *Varia et variorum*

Chapitre IX — Le temps de la maturité :

Laboulaye (1875-1879) • Affinités électives • La distance critique • L'œuvre ou les œuvres ?

TROISIÈME PARTIE

Une ère nouvelle (1889-1964)

Chapitre XI — Vers la publication des inédits (1825-1890)

Des éditeurs fantômes : Lainé et Martin • Dans les limbes • Une consultation anonyme • Rara avis : un bénédictin laïc • Les Bibliophiles sans les Bibliophiles ?

Chapitre XII — Blanc. Les publications des Bibliophiles de Guyenne (1891-1914)

Deux Opuscules de médiocre mémoire • D'éblouissants Mélanges • Le temps des Voyages • Le choc des Pensées • Un épisode imprévu • La Correspondance introuvable

Chapitre XIII — Bleu. Montesquieu en Pléiade

Préhistoire d'une édition • Des manuscrits et des livres • Une édition toujours à venir • Caillois : le retour • Ce que contient – et ne contient pas – le livre

Chapitre XIV — Or. Masson et Nagel : de nouveaux bibliophiles ?

Au cœur de l'entreprise : la bibliothèque de Bordeaux • Un nouveau regard sur les manuscrits • Le doute s'installe • Fautes lourdes • Quel bilan ?

Chapitre XV — Rouge. Montesquieu au risque de l'Intégrale

Les ambiguïtés d'une entreprise de vulgarisation • Incohérences ou volonté délibérée ? • Fidèle, trop fidèle

Conclusion

Maior e longinquo reuerentia

ANNEXES

- Annexe 1 Tableau comparatif des corrections présentées par les quatre premiers errata de L'Esprit des lois (47 corrections)
- Annexe 2 Les enseignements de la bibliothèque de Bordeaux
- Annexe 3 Les enseignements de la bibliothèque de La Brède
- Annexe 4 Un carton mystérieux
- Annexe 5 Pour une édition critique de L'Esprit des lois
- Annexe 6 Comparaison des tables des matières (Paris, in-4° ; Genève, in-4° ; Genève, in-8° ; Amsterdam, Chatelain, in-12)
- Annexe 7 Tableaux récapitulatifs
- Corrections (dites « errata ») envoyées par Montesquieu
 - Éditions de L'Esprit des lois publiées en 1749-1750
- Annexe 8 Sur les Œuvres de 1758
- Lettre de François Richer à L'Année littéraire
 - Supplément aux Œuvres de Montesquieu (1758)
- Annexe 9 Comment publier les œuvres de Montesquieu ? (Anonyme)
- Annexe 10 Lettre de Raymond Céleste au baron Charles de Montesquieu (1889)
- Annexe 11 Notes sur la publication des œuvres inédites du président de Montesquieu et des documents relatifs à sa biographie (1890)